

1. Record Nr.	UNINA9910416518203321
Autore	Fischer Nicolas
Titolo	Le territoire de l'expulsion : La rétention administrative des étrangers et l'État de droit en France // Nicolas Fischer
Pubbl/distr/stampa	Lyon, : ENS Éditions, 2017
ISBN	2-84788-907-8 2-84788-908-6
Descrizione fisica	1 online resource (324 p.)
Soggetti	Law (General) immigration détention rétention administrative expulsion État de droit detention internment deportation rule of law
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Héritiers des camps d'internement, les centres de rétention administrative sont aujourd'hui des relais essentiels du contrôle de l'immigration irrégulière. Ils relèvent d'un schéma répressif inhabituel en démocratie : ils permettent en effet, sur décision d'un préfet, l'enfermement extra-judiciaire d'étrangers, qu'il ne s'agit pas de sanctionner mais seulement de maintenir sous contrôle pour mieux préparer leur « éloignement ». Sommés de respecter « l'État de droit », les centres doivent également veiller au quotidien aux droits fondamentaux des personnes. C'est à ce titre que des militants associatifs spécialisés dans le droit des étrangers y interviennent depuis 1984. En s'appuyant sur les résultats d'une enquête

ethnographique inédite de cinq mois dans un centre de rétention, cet ouvrage revient sur les paradoxes engendrés par cette configuration spécifique. Comment le droit est-il mobilisé en rétention, avec quels effets sur la mise en œuvre ordinaire de la force publique ? Que dire de l'activité critique d'acteurs associatifs tout à la fois militants et partie intégrante de l'institution ? Autant d'interrogations qui concernent les sociologues de l'État et du droit, et plus largement le public intéressé par les politiques migratoires et les conditions du contrôle des étrangers en France. Illustration de couverture : © Bertrand Gaudillère, item. Photographie tirée de la série « Les chiffres ont un visage »

Immigration detention centres are key devices in current immigration control. But they remain problematic institutions in a democracy. They are first a remote heritage of past internment camps, and allow the non-judicial detention, on an executive decision, of immigrants who are not locked up to be punished, but only to remain under control as their forced removal is prepared. They were, however, created in states that comply with the "Rule of law", and as such they immediately had to include guarantees to protect fundamental rights, and to hire Human...
